

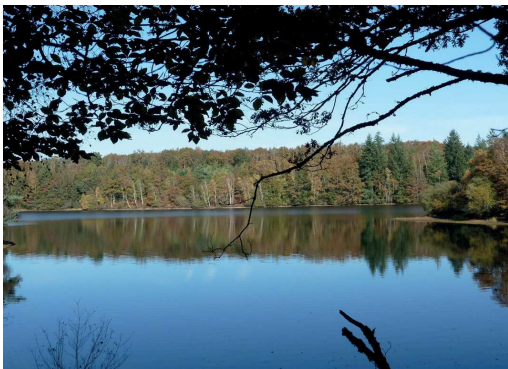
7 Poursuivre jusqu'à la digue du lac. La franchir et continuer en passant à gauche le déversoir puis longer la rive jusqu'au village de Villebert.

8 Descendre la route principale du village et au carrefour en 'Y', tourner à gauche. A la sortie, la route devient chemin et se poursuit le long du lac. Franchir la digue de l'étang de la Roche au diable puis grimper une courte pente pour arriver à un large chemin, ancienne voie du tram. La descendre à gauche et arriver à la route qui rejoignait jadis Fréaudour, avant d'être noyée, devenue maintenant une mise à l'eau pour les bateaux.

9 Laisser la route à droite et emprunter en face le chemin de terre en franchissant une petite passerelle. Entrer dans le bois et suivre les rives du lac jusqu'à la plage du site de Chabannes.

10 Longer le parking jusqu'au stand de tir à l'arc et bifurquer à gauche. Laisser le bike-park à gauche et poursuivre entre les murets de pierres. A la sortie du bois, continuer entre les prairies jusqu'au village de Chabannes. Traverser le village. A l'angle d'une grange, tourner à gauche. Poursuivre puis grimper sur les hauts du Moulin de Chabannes pour redescendre en utilisant l'escalier métallique.

11 Suivre la route à gauche, et, en face des maisons du hameau, se diriger à droite. Monter puis suivre un beau sentier à travers une lande avec un beau point de vue sur le lac. Redescendre, longer le lac et arriver au grillage de l'accrobranche. Le contourner à droite et atteindre un chemin à gauche qui conduit à l'entrée du site. Suivre la piste en face et rejoindre le point de départ.



Créé en 1968, le Lac de Saint-Pardoux, 1er plan d'eau de la Haute-Vienne est la station de tourisme des Haut-Viennois. C'est plus de 330 hectares, dont 192 hectares réservés aux sports et loisirs calmes (voile, pédalos, canoés,...), 88 hectares au motonautisme et 50 hectares à la pêche. Mais c'est aussi, une multitude d'autres activités de plein air et une piscine dotée d'un grand espace loisirs-détente extérieur saisonnier.

Le lac est composé de 3 sites : Santrop, Chabannes et Fréaudour. Le coeur de station est celui de Santrop, où se situe la Maison du Lac « Porte d'entrée » du lac.

Retrouver toutes les infos pratiques sur www.lacsaintpardoux.fr

En chemin :

- Les activités sportives et nautiques diverses sur les sites ;
- Le lac de Saint-Pardoux, les plages de Santrop, Chabannes et Fréaudour ;
- La maison du lac de Saint-Pardoux ;
- Les nombreux panoramas autour du lac.

Ne pas jeter sur la voie publique



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin
05 55 68 12 79

A la maison du lac de Saint-Pardoux
Contact : 05 55 71 04 40
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site [randonnée : www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



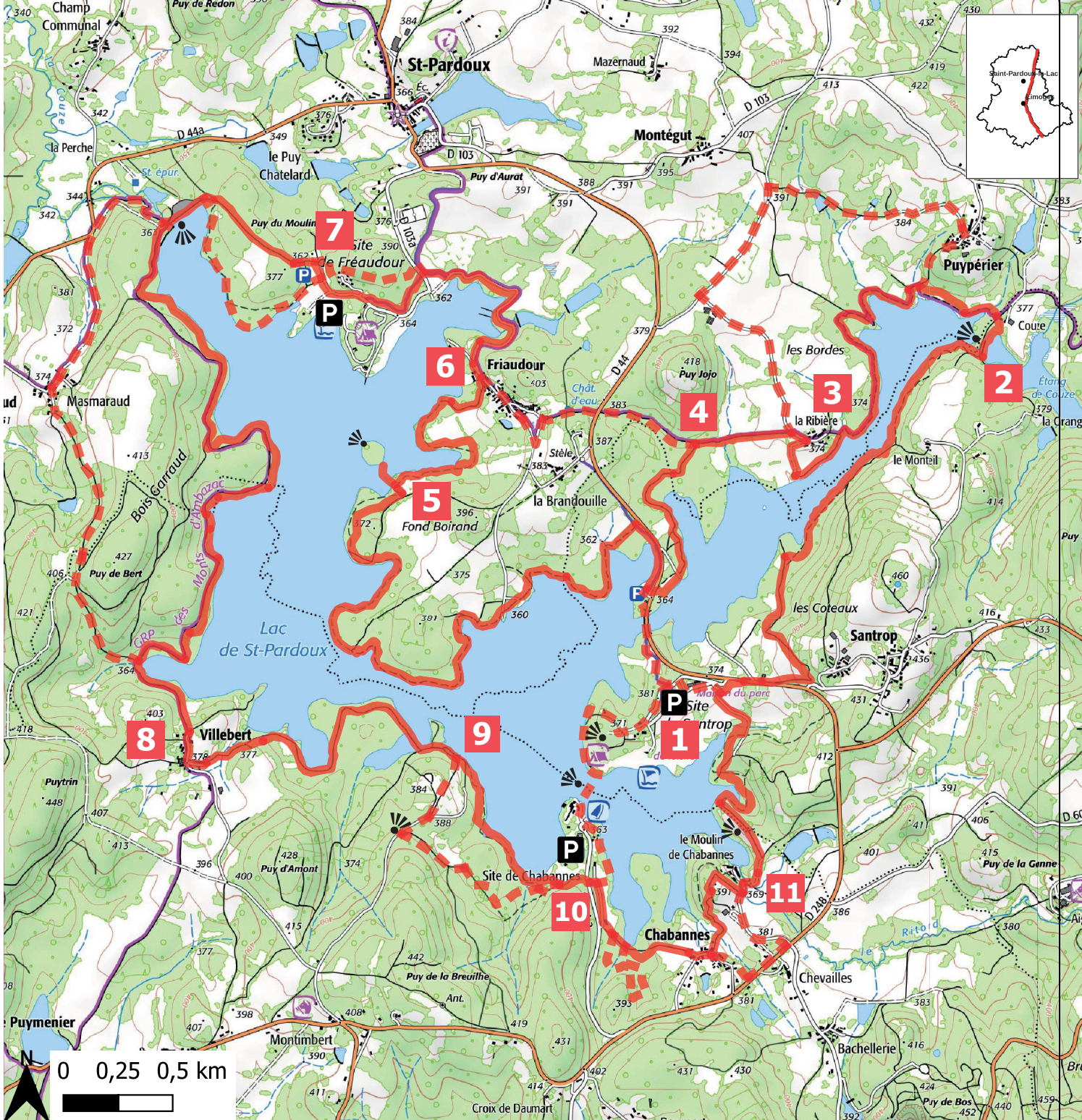
Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

LAC DE SAINT-PARDOUX

Le tour du lac de Saint-Pardoux
et ses variantes 24 km - 6 h

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com





Info pratique

Accès : de Limoges, prendre l'A20 en direction de Paris. Prendre sortie n°25 en direction de Razès - Lac de Saint-Pardoux. Au lac, stationner sur le parking de Santrop.

Départ : Aux panneaux d'information, à côté de la maison du Lac. Départ possible également aux parkings des sites de Chabannes et Fréadour.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
6 h 00	24 km	jaune	difficile	300 m



Les pratiques possibles

- Continuité d'itinéraire
- Mauvaise direction
- Changement de direction
- Orange : balissage pour la pratique équestre.

Itinéraire

En pointillés, les nombreuses variantes possibles.

- 1** Au départ de la Maison du lac, se diriger vers l'entrée du site. Remonter la piste cyclable à droite sur 150 m, le long de la route puis traverser et emprunter le chemin. Arrivé en haut, tourner à gauche et longer les bords du lac jusqu'à l'étang de Couze.
- 2** Emprunter la chaussée d'étang, au bout, tourner à gauche. Continuer à longer les rives du lac.
- 3** Aux maisons de la Ribière, poursuivre encore puis, prendre à droite le chemin en terre qui remonte vers le village. Suivre la route à gauche et prendre aussitôt le 1er chemin à gauche. Passer des prairies, un ruisseau et entrer dans la forêt.
- 4** Au croisement de chemin, tourner à gauche. Continuer jusqu'à la RD44. La traverser puis continuer à droite sur la piste cyclable qui longe le lac. Dans la montée, tourner à gauche et poursuivre le long des rives. Variante retour : traverser la RD44, puis suivre à gauche la piste cyclable. Franchir le pont en restant sur le bas-côté protégé et poursuivre sur la piste. Au parking de Santrop, tourner à gauche pour retrouver la Maison du lac et le point de départ.
- 5** Rester rive droite du lac et traverser prairies et bois jusqu'au village de Friadour. Aller-retour possible à "l'île aux enfants" en empruntant une passerelle pour découvrir les charmes de cet endroit ainsi qu'un beau point de vue au bout de l'île.
- 6** A la route, tourner à gauche puis emprunter la piste cyclable à droite. La suivre jusqu'au camping de Fréadour. Suivre la route pour longer la plage et arriver au parking. Le traverser et reprendre à l'opposé une large piste qui grimpe.